



**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 28 MARS 2014**

**DELIBERATION RELATIVE A L'AFFECTATION DES SOMMES FIGURANT SUR  
LE COMPTE REPORT A NOUVEAU UTILISE POUR LES REGULARISATIONS  
COMPTABILISEES SUR L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL**

Le 28 mars 2014, le Conseil d'Administration, réuni sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JOURDAN,

- ⇒ a approuvé l'affectation de la somme de 154 702.57 € figurant au crédit du compte 110 du bilan l'université BORDEAUX MONTAIGNE établissement principal- au compte 10682 « réserves facultatives » pour l'intégralité de son montant

*Délibéré par le Conseil d'Administration, à Pessac, le 28 mars 2014*

Nombre de membres présents	17
Nombre de membres représentés	9
Nombre d'abstentions	1
Nombre de suffrages exprimés	25
Nombre de votes pour	25
Nombre de votes contre	0

Le Président de l'Université

Jean-Paul JOURDAN

